



Mon employeur essayi de ne pas faire signer contrat rupture conven

Par **christopherbar**, le **16/02/2009** à **22:00**

bonjour

Voilà , j'ai un problème, j'ai rencontré la DRH afin de lui faire savoir que je souhaitais quitté l'entreprise, nous nous sommes mis d'accord sur la date de fin de contrat et le montant des indemnités. Cependant après plusieurs coup de fils et mails depuis plusieurs jour, la drh semble m'éviter, afin de ne pas signer ce contrat. Car la direction a mis une date pour la fin des négociations. Je pense qu'il laisse trainer volontairemnt les choses afin que je ne signe pas ce contrat avant la date butoire de fins des négociations.

(je ne suis pas le seul a vouloir partir) ma question , est comment puis je me retourner contre mon employeur si ils font trainer les choses afin que je puisse pas toucher les indemnités comme promis suite à notre premier entretien? je crois savoir qu'il feraient tous leur possible afin de plus accorder d'indemnités a tous le monde.
que puis je faire?

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **09:50**

Bonjour,

En principe, lorsque l'on veut quitter un employeur on envoie une lettre RAR (ou remise en main propre avec mention "Reçu le...") en respectant le préavis.

Il n'est donc plus question de "*signer un contrat*" ??

Cordialement